



# l'essentiel du

27 & 28 Juin  
TOURS

## CE DO Normandie Centre Juin 2018

### Fusion des UI

Pour opérer la fusion des deux UI(s), l'UI Normandie et l'UI Centre Val-de-Loire ont décidé d'effectuer, dans une première étape, un rapprochement puis, dans une seconde étape, une harmonisation des processus de travail.

La CFE-CGC prend acte de la préservation de l'emploi dans la première phase.

En revanche, la CFE-CGC Orange craint que la seconde phase, prévue au déploiement à partir de septembre 2018, puisse impacter les points ci-après :

- Surcharge de travail
- Pertes de compétences liées au développement de l'externalisation d'activités
- Multiplication des risques routiers liés à l'accroissement des distances lors des déplacements
- Augmentation de la sous-traitance pour compenser, en partie, le départ à la retraite des salariés
- Problématiques de suivi managérial avec des équipes dont les managers se situent sur des sites distants.
- Déséquilibre vie privée / vie professionnelle
- Déstructuration des services hors services maille Normandie / CVL ou national
- Désorganisation des activités avec la mise en réseau des activités back-office entraînant une complexité des processus
- Disparité des applications informatiques gestionnaires de mêmes données
- Non-anticipation des évolutions et/ou création d'applications informatiques censées compenser la baisse de personnel et/ou s'adapter aux nouveaux processus



La conjonction de l'harmonisation et de la baisse drastique des emplois annoncée par la GPEC de la DO Normandie-Centre sur les 2 ans à venir nous conduisent à penser que nous allons assister à une accélération nocive des conséquences des points précédemment décrits.

Le bon déroulement de la première étape, imposée par la Direction, tel qu'il nous a été présenté et tel qu'il nous semble avoir été géré nous apparaît indispensable pour l'avenir de notre entreprise. A contrario, le second volet nous semble particulièrement anxiogène car il risque de dégrader profondément les conditions de travail des salariés. La CFE-CGC Orange est donc dans l'attente de réponses satisfaisantes sur ces dix items.

**C'est pourquoi la délégation CFE CGC du CE DO NC s'abstient sur l'avis demandé.**

## Crash Programmé ?

Le Crash Programmé est la résultante de plusieurs points de dysfonctionnement :

- Une mise en place compliquée de Delivery, déjà évoquée dans cette instance,
- Un manque de ressources dans les unités de productions
- Des délais de productions plus en plus importants qui freinent le business et détériorent la satisfaction client.
- Une fracture entre les équipes de vente, de Delivery et techniques.
- Des contraintes Compliance liées au régulateur mal anticipées.
- Un système d'information bien trop lourd pour les équipes.

A la lecture et à l'écoute de l'intervention de Mme Cadioux, il s'avère que nous ne constatons pas d'amélioration de la situation. Pire encore, le nombre de dossiers non produits a augmenté pour arriver à 40% sur certains domaines d'offres.

Par ailleurs, une récente étude réalisée par la CFE CGC auprès des équipes Delivery met en exergue un sentiment d'inefficacité de ce crash programmé. **Plus de 90% des salariés des équipes Delivery** ont le sentiment que le Crash Programmé n'est pas efficace.

Nous avons également souligné dans cette instance les dysfonctionnements sur les recrutements RAC externes de début 2018, éléments phares de ce crash programmé.

L'entreprise nous a affirmé à plusieurs reprises que la prise en charge des RPS restait sa priorité. Or, nous constatons et regrettons que le crash programmé BtoB n'engage aucun chantier sur la prévention des RPS.

La CFE CGC demande que l'ensemble du processus de vente, de commande et de production puisse faire l'objet d'une véritable analyse et refonte.



## La gestion de nos Alternants

Au-delà des chiffres présentés dans le dossier, la CFE CGC Orange réaffirme sa volonté d'avoir une réelle stratégie sur l'alternance au sein de nos unités. Cette stratégie doit permettre de faire face à des difficultés de recrutements sur des postes spécifiques et de pouvoir brasser les compétences. Il nous semble nécessaire d'avoir une réflexion plus poussée sur la création de partenariat avec les organismes de formations et les grandes écoles de notre territoire.

Une uniformisation de la gestion des tuteurs nous semble importante afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos jeunes. Pour finir, nous regrettons toujours que nos alternants en fin de parcours ne puissent pas avoir de visibilité sur des perspectives au sein d'Orange.

Vos  
représentants  
CFE-CGC  
Orange  
au CE de la DO  
NC

### Élus

- Eric Picot [SCO]
- Cécile Lugo [PME]
- Florence Le Lepvrier [AD]
- Martial Lageon [AGPRO]

### Représentant syndical

- Eddy Jégou [AE]

### Commissions

- **Activités Sociales et Culturelles :**  
Sophie Chaplain & Brice Imbert
- **Economie et Evolution des marchés :** Eric Picot
- **Egalité Pro & Handicap :** Isabelle Rossolin
- **Emploi Métiers & Formation :** Laurent Delavigne
- **Logement :** Martial Lageon
- **Marchés :** Eddy Jégou
- **Réclamations :** Cécile Lugo

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/do-nc/>

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15